



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84229>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **24-84229**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-73740

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental Meurthe et Moselle

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22540001900785

Ville : NANCY

Code postal : 54000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 54

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'isolation thermique extérieure

Code CPV principal - Descripteur principal : 45321000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les prix sont révisables. Le présent marché public sera conclu à compter de sa date de notification pour une période initiale de un (1) an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de un (1) an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans. Le marché comporte une clause obligatoire d'insertion, par tranche de 10 000 euros HT, le titulaire devra réaliser 6 heures d'insertion

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 31/07/2024 à 16h00, lire 26/08 /2024 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024